



# Championnat

## Départemental TAE DI

### des YVELINES

*Règlement 2026*

# Présentation

## 1. TAEDI

**Les archers du 78 doivent s'inscrire via le site du CDY à la rubrique « championnat ».**

Le concours est ouvert aux archers hors département. Ils pourront s'inscrire directement auprès de l'organisateur.

### **Organisation de l'épreuve**

L'organisateur doit pouvoir aligner 34 cibles pour une compétition sur 1 journée.

### **Inscription à l'épreuve TAE DI (U11 à S3)**

Pour s'inscrire au championnat, **1 score est obligatoire**, quelles que soient la catégorie et l'arme.

Ce sera le classement départemental qui sera pris en compte arrêté 10 jours avant le championnat.

### **Le règlement**

Par virement bancaire vers le compte du CDY sera privilégié (intitulé « CD TAEDI nom du club » ou « CD TAEDI nom de l'archer »), ou sur place au greffe, par CB, par chèque à l'ordre du CDY.

**Pas de règlements en espèces.**

### **Quotas**

Un quota sera établi par catégorie et par arme pour les duels voire le mandat. On adaptera le nombre de cibles par rapport au nombre d'inscrits mais dans la limite de 34 cibles.

### **La date d'un championnat départemental**

Le championnat doit se caler par rapport au championnat de France et au championnat régional. Un minimum de 15 jours entre 2 championnats pour permettre la remontée des scores pour une qualification.

### **Attribution d'un championnat départemental**

Le club ou la compagnie fait la demande par écrit au CDY de sa candidature à l'organisation de ce championnat. La validation se fera par l'ensemble des membres du comité. C'est l'organisateur retenu qui inscrira le concours sur le site de la FFTA.

L'organisateur touchera une subvention (voir document Tarif). Le département mettra à disposition la ciblerie, les blasons, les scoreurs, les « chronotirs » et les médailles. Restera à la charge de l'organisateur le repas des arbitres. Il est d'usage d'offrir un cadeau aux arbitres.

### **Accueil des tireurs :**

L'ouverture du greffe se fera à 8h00. Les 3 volées d'essai commenceront à 8h45 suivi du concours sélectif (le contrôle du matériel se fera durée les 3 volées d'essai)

2 personnes au greffe (1 membre du CDY + 1 personne de l'organisation).

2 files seront mises en place pour vérifier les licences et annoncer les cibles.

1 panneau d'affichage avec l'attribution des cibles par ordre alphabétique et par n° de cible.

## **Déroulement de l'épreuve sélective du matin et horaires**

Un tir sélectif de 2 séries de 6 volées de 6 flèches.

Entraînement : 3 volées d'essai

### **Distances :**

**Arc classique :** U11 à 20 m, U13 à 30 m, U15 à 40 m, U18 et S3 60 m, U21 à S2 à 70 m

**Arc à poulies :** U18 à S3 à 50 m

### **Blasons :**

**Arc classique :** U11, U13 et U15 80 cm, de U18 à S3 122 cm

**Arc à poulies :** U18 à S3 80 cm (5-X)

### **Récompenses :**

Pour les catégories ne faisant pas de duel, leur podium se fera à l'issue du tir sélectif du matin.

## **Déroulement des duels de l'après-midi**

Les duels se dérouleront en « Montante Descendante »

Les archers seront regroupés par catégories selon le classement scratch par distances du tir qualificatif selon le quota suivant :

70 m : Classiques U21, S1 et S2 Femmes : 16 - Classiques U21, S1 et S2 Hommes : 16

60 m : Classiques S3 Femmes : 4 - Classiques S3 Hommes : 8

50 m : Arc à poulies U18 à S3 Femmes : 4 - Arc à poulies U18 à S3 Hommes : 16

30 m : Classiques U13 seront regroupés femmes et hommes, le quota sera de 8

40 m : Classiques U15 seront regroupés femmes et hommes, le quota sera de 8

60 m : Classiques U18 seront regroupés femmes et hommes, le quota sera de 8

Les quotas pourront changer selon le nombre d'inscrits dans chaque catégorie.

Toutes les catégories débutent les duels en même temps si la place le permet.

### **Pas de tir :**

Les tireurs d'une même catégorie doivent être placés sur des cibles contigües suivant le classement départemental.

### **Enregistrement des scores :**

1 feuille de marque et une contre-marque papier.

L'affichage des résultats se fera après l'enregistrement de tous les scores dans « Résult'arc » puis sur le tableau d'affichage.

### **Blasons :**

**Arc classique :** U13 à U15 80 cm, de U18 à S3 122 cm

**Arc à poulies :** U18 à S3 80 cm (5-X)

➤ **Cut à 16 :**

**Classiques U21, S1 et S2, femmes scratch et hommes scratch**

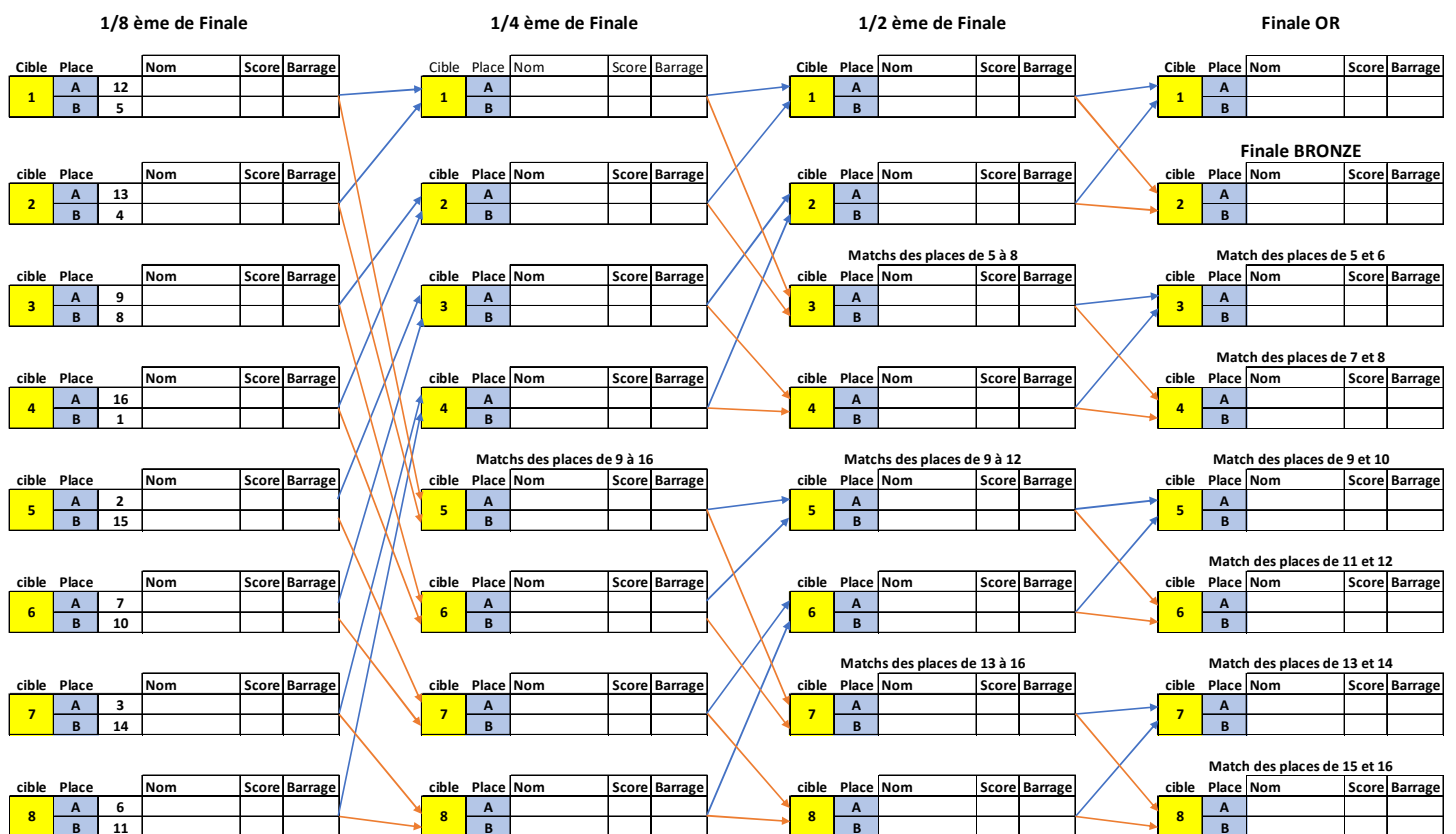
**Classiques U18 et S3, hommes scratch**

**Poulies U18 à S3, hommes scratch**

À l'issue des qualifications, les archers sont classés de la 1<sup>ère</sup> à la 16<sup>ème</sup> place. Ce classement permet d'établir le tableau des 1/8<sup>èmes</sup> de finale. Les archers vainqueurs des 1/8<sup>èmes</sup> sont qualifiés en 1/4 de finale et les perdants se retrouvent dans un tableau de repêchage pour se classer entre la 9<sup>ème</sup> et la 16<sup>ème</sup> place.

Le même principe est appliqué à l'issue des 1/4 de finale : les 4 archers gagnants se rencontrent en 1/2 finale et les 4 archers perdants se rencontrent pour se classer de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place. Les 4 vainqueurs du tableau de repêchage se rencontrent pour se classer de la 9<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place et les 4 perdants du tableau de repêchage se rencontrent pour se classer de la 13<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place.

Le 4<sup>ème</sup> et dernier duel permettant d'établir le classement final de la catégorie et de décerner le titre de Champion départemental.

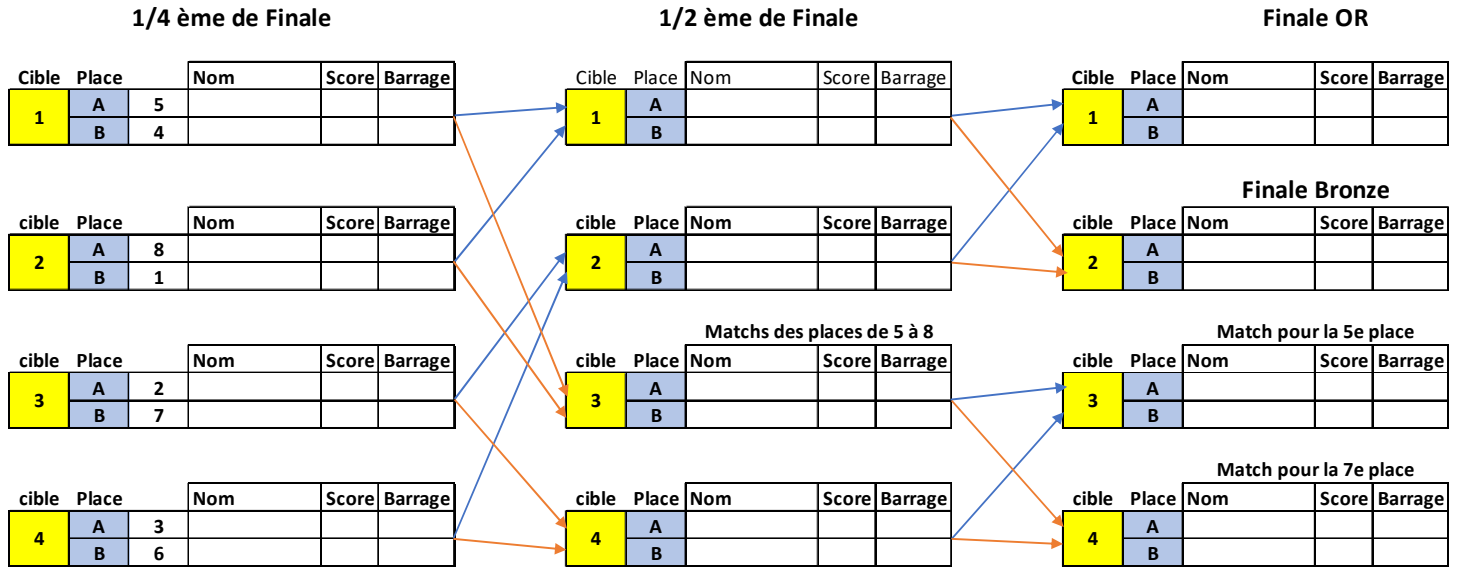


➤ **Cut à 8 :**

**Classiques U18 et S3 femmes scratch**

**Classiques U13 et U18 femmes et hommes scratch**

Le principe est le même en démarrant en 1/4 de finale. Le 3<sup>ème</sup> et dernier duel permettant d'établir le classement final de la catégorie et de décerner le titre de Champion départemental.



➤ **Cut à 4**

**Classiques U15 femmes et hommes scratch**

**Poulies U18 à S3 femmes scratch**

Le principe est le même en démarrant en 1/2 finale. Le 2<sup>ème</sup> et dernier duel permettant d'établir le classement final de la catégorie et de décerner le titre de Champion départemental.

